



Québec, le 17 septembre 2022

PAR COURRIEL

Madame Cheryl Koehn
Présidente
Comité ACE
koehn@jointhehealth.org

Objet : La prise en charge des patients souffrant d'arthrite

Madamee,

À la suite du dévoilement de notre plateforme électorale qui s'est tenu le 11 juin dernier et que nous vous invitons à consulter au : www.plq.org, nous pouvons dès maintenant vous confirmer que l'accès aux soins et services de santé et de services sociaux sont parties prenantes dans cet exercice.

Accès aux soins en matière d'arthrite en temps opportun

Faisant contrepoids au délestage effectué par la Coalition avenir Québec, le Parti libéral du Québec propose un grand rattrapage décliné en deux volets :

- Un blitz d'examens diagnostiques, par exemple pour le cancer du côlon, du poumon et du col de l'utérus;
- Une opération de rattrapage des chirurgies, notamment en matière de cancer et d'orthopédie.

Pour y arriver, il faut d'abord accroître la capacité du réseau de la santé. Pour ce faire, nous ajouterons 6 G\$ d'investissements dans les infrastructures du réseau, notamment pour ajouter 4 000 lits. Le Québec compte actuellement 1,8 lit par millier d'habitants. Ces investissements nous permettront de nous ramener à un niveau comparable au reste du Canada et à celui des pays du G7.

Cette mesure constitue une solution à moyen terme, mais il faudra aussi augmenter notre capacité à court terme. Nous concluons des ententes avec un maximum de cliniques privées pour servir de soupape d'échappement au réseau de la santé. Ainsi, des patients pourront être traités gratuitement dans ces cliniques, plus rapidement.

Pour que tous ces efforts se transposent en soins supplémentaires pour les patients, le Québec doit donner un coup de barre en matière de main-d'œuvre. Cet enjeu n'est pas simple à traiter, mais il doit être envisagé de façon sérieuse sur plusieurs volets, notamment :

- En mettant fin au temps supplémentaire obligatoire ;
- En assurant de meilleures conditions de travail pour les infirmières en appliquant des ratios personnels-patients plus sécuritaires ;
- En augmentant le nombre d'inscriptions en sciences infirmières et en médecine, notamment dans les régions;
- En triplant le nombre d'infirmières-praticiennes spécialisées (IPS) dans le réseau d'ici 2030;
- En accélérant l'obtention des certificats de sélection du Québec (CSQ) pour les travailleurs temporaires étrangers et les étudiants étrangers diplômés au Québec dans les domaines de la santé et des services sociaux;
- En déployant une campagne de recrutement dans les autres provinces pour attirer au Québec du personnel déjà formé;
- En coordonnant une offensive à l'étranger pour des catégories d'emploi particulièrement en demande comme les anesthésistes, les pharmaciens d'établissement, les inhalothérapeutes et les infirmières ;
- En travaillant à accélérer la reconnaissance des diplômes étrangers.

Améliorer l'accès aux traitements

Le Parti libéral du Québec est sensible à la réalité de l'accès aux traitements contre les effets de l'arthrite. Nous entendons accorder plus d'attention aux solutions de télémédecine, que nous souhaitons accessibles à tous et déployées plus rapidement.

Reconnaissance des savoirs autochtones

Il faut agir une fois pour toutes afin d'assurer aux membres des Premières Nations et aux Inuits des soins de santé et des services sociaux adaptés à leurs réalités. Le triste épisode de la mort de Joyce Echaquan nous a tous ébranlés. Les actions en suivi tardent cependant à se mettre en place, malgré la publication du Principe de Joyce par le Conseil de la Nation atikamekw.

Le Principe de Joyce vise à garantir à tous les Autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé, ainsi que le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle.

Le Principe de Joyce requiert obligatoirement la reconnaissance et le respect des savoirs et connaissances traditionnelles et vivantes des autochtones en matière de santé. Plus largement, nous souhaitons être à l'écoute des peuples autochtones et avoir un dialogue axé sur l'action.

En effet, si le décès de Joyce Echaquan fut une onde de choc dans le réseau de la santé, des décisions émergeaient depuis un bon moment, sans être écoutées ou entendues avec tout le sérieux nécessaire. Nous devons et nous pouvons faire plus.

C'est pourquoi le Parti libéral du Québec s'engage à mettre en place le Principe de Joyce et à travailler avec l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux pour mettre fin au racisme systémique.

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos questionnements/enjeux seront étudiés avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.

Nous vous prions d'agréer, madame, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale